



RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT RÉGIONAL  
DES HAUTS DE FRANCE DE DRESSAGE ET  
PARA-DRESSAGE PONEY/CLUB  
DU MERCREDI 13 AU VENDREDI 15 MAI  
2026 AU TOUQUET - PARIS PLAGE

**ATTENTION**  
**REGLEMENT GENERAL OPEN 2026 :**

**UN EQUIDE A LE DROIT A MAXIMUM 2 PARTICIPATIONS PAR JOUR (TOUTES DISCIPLINES CONFONDUES).**

**EXCEPTION : LES EQUIDES PARTICIPANTS AU RALLYE NE POURRONT PAS CONCOURIR DANS UNE AUTRE DISCIPLINE LE JEUDI ET VENDREDI.**

**En cas de non-respect de cette règle, pas de remboursement des engagements ET disqualification systématique de l'équidé de toutes épreuves courues**

## 1. DISPOSITIONS GENERALES DRESSAGE

Le titre de Champion(ne) régional(e) est délivré à l'issue du cumul des résultats des 2 épreuves Grand Prix.

Seule les épreuves Grand Prix du Vendredi 15/05 sont labelisées « Championnat Régional » et sont coefficientées 2 sur la FFE. C'est-à-dire que les points de qualifications comptent double pour cette épreuve.

Néanmoins, l'engagement aux 2 épreuves Grand Prix est obligatoire pour la prise en compte au classement final « Championnat Régional ».

## 2. ENGAGEMENTS

Les engagements terrain ne sont pas acceptés.

Vous devez faire DEUX ENGAGEMENTS distincts pour pouvoir participer aux épreuves du Championnat Régional des Hauts de France "Club" et "Poney". Vous devez vous engager dans l'épreuve Grand Prix du Mercredi ou jeudi et vous engager dans l'épreuve Grand Prix du jeudi ou vendredi. Concours numéro: [2629581](#)

Dans le cas où un cavalier n'est engagé que sur 1 seule des 2 épreuves GP de son indice, son classement ne sera pas pris en compte dans le classement final du championnat régional.

Des épreuves libres seront proposées dans chaque niveau mais sont facultatives. Elles ne sont pas prises en compte dans le classement final du Championnat Régional.

L'ouverture des engagements et des réservations des boxes sont fixés au 13/04/2026 à 12h30. La date limite d'annulation d'engagement est fixée au 26/04/2026 minuit. La clôture des engagements est fixée au lundi 27/04/2026.

### 3. CONDITIONS DE QUALIFICATION

- Qualification cavalier : pas de condition particulière.
- Qualification équidé : pas de condition particulière

### 4. CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Domiciliation

Seuls les cavaliers licenciés dans la région Hauts de France sont autorisés à participer aux épreuves Championnat Régional.

La domiciliation sportive du concurrent est déterminée selon la localisation du club auquel est rattachée sa licence à la clôture ou par l'adresse de son domicile figurant sur sa licence.

Par défaut, c'est la domiciliation du club d'appartenance de la licence du cavalier au jour de la clôture des engagements qui est prise en compte pour définir la domiciliation

sportive du concurrent, sauf pour les cavaliers licenciés auprès d'une association de cavaliers indépendants (acf, unpcs...) pour lesquels c'est l'adresse de leur domicile qui est prise en compte.

- Participation cavalier / équidé

Un même cavalier ne peut engager qu'un seul équidé par épreuve du Championnat.

Un même équidé peut participer à 2 épreuves de Dressage par jour durant le Championnat.

Si un même couple s'engage dans 2 indices différents, seule sa participation dans l'indice le plus élevé sera pris en compte pour sa participation « Championnat ».

Les couples non-partants le premier jour pourront participer à l'épreuve du second jour mais leur classement ne sera pas pris en compte pour le championnat régional.

Aucune réclamation ne pourra être acceptée pour le non-respect du présent règlement.

#### 4. DEROULEMENT

- Classement final

Le classement final est établi en totalisant les moyennes des pourcentages des 2 reprises divisées par 2.

C'est le pourcentage le plus élevé qui détermine le meilleur classement. En cas d'égalité parmi les cavaliers classés, la moyenne du Grand Prix du second jour départage les ex-aequo.

En cas d'élimination ou d'abandon, les cavaliers pourront courir l'étape suivante. La moyenne de 0 sera retenue et sera additionnée à la moyenne de la 2<sup>ème</sup> reprise pour obtenir la moyenne finale puis divisée par 2.

- Dimensions des rectangles

Rectangles de 60x20m pour toutes les épreuves du championnat.

- Remise des prix

Une seule remise des prix aura lieu le Vendredi pour récompenser les classés du Championnat Régional pour les 8 premiers du classement.

Pour les épreuves GP du Jeudi, les protocoles seront à retirer au secrétariat. Des juges seront à disposition des cavaliers en fin de journée.

Une remise des prix des épreuves libres sera prévue en fin de journée selon le planning des épreuves.